

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT



UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT

**PROGRAMME DE FORMATION
À LA NÉGOCIATION D'ACCORDS INTERNATIONAUX
SUR L'INVESTISSEMENT**

RAPPORT FINAL

12-23 mai 2003

Centre René-Jean Dupuy
Université Léopold Sedar Senghor
Alexandrie
Egypte

En collaboration avec l'Université de Tunis

En partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence
intergouvernementale de la Francophonie
et l'Organisation mondiale du commerce



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE



agence intergouvernementale
de la francophonie



ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TABLE DES MATIERES

1 - Rapport et résultats	3
2 - Message de bienvenue de M. Rubens Ricupero, Secrétaire Général de la CNUCED.....	4
3 - Message de bienvenue de M. Supachai Panitchpakdi, Directeur Général de l'OMC.....	7
4 - Discours de clôture de M. Issifou Kogui N'douro, Direction de la coopération économique de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie	8
5 - Programme	12
6 - Liste des participants.....	26
7 - Liste des intervenants.....	29
8 - Matériel pédagogique	31
9 - Résultats du questionnaire d'évaluation	41

RAPPORT ET RESULTATS

Le secrétariat de la CNUCED a organisé la troisième session de formation intensive pour les négociateurs d'accords internationaux sur l'investissement de pays francophones à Alexandrie (Egypte) du 12 au 23 mai 2003. Cette session a été organisée en collaboration avec l'OMC, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'Université Senghor d'Alexandrie et la Faculté de Droit de l'Université de Tunis.

La session a réuni 19 participants venant de 17 pays d'Afrique ainsi qu'un participant venant de Haïti. Le groupe était très homogène et de très bon niveau et l'ensemble des participants avaient des responsabilités directes en matière de négociations d'accords internationaux sur l'investissement.

La session a été caractérisée par la participation de cinq intervenants d'universités et institutions tunisiennes partenaires du programme de formation francophone, venus rejoindre les formateurs de l'Université Senghor d'Alexandrie, ainsi que les universitaires et experts internationaux associés au programme. Un représentant de la Commission de l'UEMOA est également intervenu et a participé à l'ensemble de la session avec intérêt. Plus de 50 pour cent de la session a donc été couverte par des intervenants de la région.

La session a été ouverte par Monsieur l'Ambassadeur Nehad Abdel Latif du Ministère des Relations économiques internationales de l'Egypte qui a fait part du soutien du gouvernement égyptien aux efforts de la CNUCED en matière de formation et a souhaité qu'à la prochaine session francophone, un représentant de l'Egypte puisse également être invité.

Lors de la session, la version française du module pilote : « Portée et définition » du programme de formation à distance sur les AII a été testée. Ce module a reçu un très bon accueil de la part des participants qui ont pu suivre la formation avec l'assistance des formateurs de l'Université Senghor d'Alexandrie et de la CNUCED.

Les participants ont renouvelé leur souhait que la CNUCED les assiste dans la préparation de la prochaine réunion ministérielle de l'OMC et plus spécifiquement dans la préparation de positions pour les PMA d'Afrique.

Les participants ont renouvelé leur demande à la CNUCED d'organiser pour l'année 2003 une nouvelle ronde de négociation d'accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements pour les pays francophones et d'y associer des pays anglophones.

Les participants ont également souligné leur intérêt pour la tenue d'une session de formation bilingue pour pouvoir rencontrer et échanger avec les représentants de pays anglophones et se familiariser avec la langue anglaise omniprésente dans les négociations internationales. Un tel cours pourrait être développé et organisé une fois par an, peut-être à Genève.

La session de formation a été organisée par Mesdames Anna Joubin-Bret, Marie-Estelle Rey, Mary Chehab (à Alexandrie) et Séverine Excoffier (à Genève).

**TROISIEME SESSION DE FORMATION A LA NEGOCIATION D'ACCORDS
INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT
POUR LES PAYS FRANCOPHONES**

Organisée conjointement par la CNUCED et l'OMC
avec la collaboration de l'Université Senghor d'Alexandrie
et la Faculté de Droit de l'Université de Tunis
Alexandrie, 12-23 mai 2003

**INTERVENTION DE MONSIEUR RUBENS RICUPERO
SECRETAIRE GENERAL DE LA CNUCED**

Mesdames les négociatrices,
Messieurs les négociateurs,
Mesdames et messieurs les intervenants,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse aujourd'hui mes souhaits de bienvenue à cette troisième session de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement qui s'adresse aux négociateurs de pays francophones. Sous les auspices du Gouvernement de la République arabe d'Égypte, les participants de 21 pays francophones rejoignent des professeurs d'université et des négociateurs expérimentés pour s'attaquer au difficile problème de la contribution des accords internationaux sur l'investissement au développement. Je voudrais particulièrement souhaiter la bienvenue à Monsieur l'Ambassadeur Nehab Abdel Latif, Conseiller du Ministre pour les relations économiques internationales du Ministère des Affaires étrangères qui préside cette cérémonie d'ouverture, à Messieurs les Professeurs Ahmed El Kosheri et Fred Constant, respectivement Président et Recteur de l'Université Léopold Sedar Senghor, qui accueillent cette session de formation au sein de leur institution.

Cette session de formation fait partie intégrante du programme de travail approfondi lancé par la CNUCED et l'OMC en réponse aux paragraphes 20 à 22 de la Déclaration ministérielle de Doha. Ce programme de travail a pour but d'assister les pays en développement à mieux évaluer les implications d'une coopération multilatérale plus étroite sur les investissements transfrontières à long terme, et plus particulièrement sur l'investissement étranger direct, pour les politiques et objectifs de développement.

En s'attachant à l'approfondissement des questions fondamentales et des concepts relatifs aux accords internationaux d'investissement, et en s'assurant toujours que soit prise en compte la dimension du développement, le programme de travail de la CNUCED assiste les pays en développement dans leurs efforts pour améliorer leur capacité d'attirer et de bénéficier des investissements étrangers directs. La plupart des pays en développement, non seulement établissent des cadres juridiques nationaux visant à réduire les obstacles à l'investissement étranger, mais participent aussi activement aux accords internationaux sur l'investissement au niveau bilatéral, régional et autres. Ils concluent ces accords afin de contribuer à la stabilité juridique, à la prévisibilité et à la transparence, indispensables pour attirer les investissements étrangers directs vers leur pays.

La contribution potentielle de l'investissement étranger direct (IED) à la croissance et au développement est aujourd'hui largement reconnue. L'IED peut certes apporter des capitaux, mais il peut aussi assurer le transfert de technologies, de connaissances et de pratiques de gestion, ainsi que l'accès à de nouveaux marchés. L'IED s'avère en outre plus stable que d'autres formes de flux de capitaux, apportant avec lui des engagements à plus long terme dans l'économie du pays hôte. Il n'est donc pas surprenant que

pratiquement tous les pays mettent en œuvre des politiques favorables à l'IED et cherchent activement à attirer l'investissement.

Ces politiques actives ont donc contribué à un accroissement des flux d'investissement vers les pays en développement, qui ont reçu en 2001, 28 pour cent du total des flux d'IED.

Malheureusement, l'Afrique n'a pas bénéficié de manière significative de ces flux d'investissement et demeure en marge, en n'attirant que quelques 2 pour cent des flux globaux. Il est également préoccupant que les tendances internationales de baisse des flux d'IED, qui sont le corollaire du ralentissement de l'économie mondiale, n'aient pas épargné l'Afrique, rendant sa participation encore plus précaire.

Ces grandes tendances occultent toutefois certains facteurs dynamiques au niveau individuel des pays de la zone, y compris parmi les pays les moins avancés. C'est ainsi que la composition sectorielle des flux d'IED vers le continent africain a changé ces deux dernières années, pendant lesquelles les flux d'investissement dans le secteur de l'industrie des services sont devenus presque aussi importants que ceux dans le secteur primaire. Cette ouverture graduelle vers de nouvelles opportunités d'investissement pourrait bien se confirmer dans les années à venir.

Récemment, plusieurs initiatives ont été lancées, aussi bien au sein qu'en direction du continent africain, pouvant avoir un effet positif sur l'IED en Afrique. Parmi ces initiatives, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique est le meilleur exemple d'un effort concerté des responsables africains pour améliorer le climat de l'investissement aussi bien pour les entreprises nationales que pour les investisseurs étrangers. Bien entendu, les effets du NPDA ne pourront se faire sentir qu'à moyen et long terme dans la mesure où les problèmes à traiter sont complexes. Cependant, cette initiative démontre clairement au reste du monde le rôle moteur que souhaitent tenir les dirigeants africains dans le règlement des problèmes au niveau du continent.

Ces initiatives au niveau du continent africain s'accompagnent également de nombreuses initiatives extérieures visant particulièrement à assurer un meilleur accès aux marchés des produits fabriqués en Afrique. Parmi ces initiatives, permettez-moi de citer, en plus des Accords de Cotonou, la plus récente initiative américaine, l'AGO (African Growth and Opportunity Act), ainsi que l'initiative "Tout sauf les armes" de la Communauté européenne. Ces initiatives, visant principalement à promouvoir le commerce, ont un effet relativement faible sur les flux d'investissement. Cependant, certains éléments permettent d'affirmer qu'un meilleur accès au marché américain a contribué à l'installation de plusieurs projets d'investissement en Afrique. Ces initiatives pourraient donc utilement être complétées afin de ne pas seulement promouvoir les flux commerciaux, mais également les flux d'investissement.

Nombreux sont les pays d'Afrique qui ont demandé à la CNUCED une assistance technique pour renforcer leurs capacités en matière de politiques d'investissement afin qu'ils puissent bénéficier le mieux possible des opportunités qui se présentent au niveau régional et mondial, ainsi que tirer des enseignements des expériences et des pratiques des autres pays. La CNUCED en tant qu'organisation au service du développement se doit d'y répondre.

L'année passée a vu, outre de nombreuses réalisations concrètes de la CNUCED avec les pays africains, la mise en place de nouveaux projets tels que les examens des politiques d'investissement et les guides de l'investissement qui seront lancés dans plusieurs pays africains francophones dans le courant de l'année.

Dans le domaine des accords internationaux sur l'investissement, le secrétariat de la CNUCED a initié un programme de formation à distance dont vous pourrez inaugurer le premier module en français lors de cette session. En novembre 2002, une nouvelle ronde de négociation d'accords bilatéraux pour la promotion et la protection des investissements a été organisée à l'intention toute particulière des PMA de l'Afrique francophone, avec le soutien de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

A l'occasion de l'ouverture de cette troisième session de formation, pour négociateurs francophones d'accords internationaux sur l'investissement, je voudrais saluer tout particulièrement les participants qui viennent de pays francophones d'Afrique et même des Caraïbes puisque nous accueillons un participant de Haïti. Nombre d'entre vous sont originaires de pays les moins avancés, qui sont au centre des préoccupations et des efforts de notre organisation. Je me réjouis donc de cette session de formation qui répondra, je l'espère, à vos attentes et à vos besoins.

Je voudrais également remercier tous les intervenants et les négociateurs expérimentés qui ont accepté de vous faire partager leurs connaissances et leurs expériences. Je remercie tout particulièrement l'Université Senghor d'Alexandrie et le Centre René-Jean Dupuy qui vous accueillent à nouveau cette année.

Je me réjouis d'accueillir, pour cette nouvelle session, l'Université de Tunis, qui rejoint ce programme en tant que partenaire pour les prochaines années. Nous attachons beaucoup d'importance à cette collaboration avec la Tunisie et le monde universitaire tunisien, avec lequel nous collaborons déjà très efficacement dans d'autres domaines.

Je me réjouis enfin de cette nouvelle occasion de coopérer avec l'Organisation internationale de la Francophonie et son opérateur l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, que je remercie pour son soutien à nos activités à l'intention des pays francophones.

Permettez-moi, pour conclure, de vous souhaiter de tout cœur une session active, fructueuse et satisfaisante. Je vous remercie de votre attention.

**PROGRAMME DE FORMATION
À LA NÉGOCIATION D'ACCORDS INTERNATIONAUX
SUR L'INVESTISSEMENT**

**MESSAGE DE MONSIEUR SUPACHAI PANITCHPAKDI
DIRECTEUR GENERAL DE L'OMC**

Alexandrie, 12-23 mai 2003

M. l'Ambassadeur, Mmes. et M. les participants,

Permettez-moi, en premier lieu, de remercier le Centre René-Jean Dupuy pour le chaleureux accueil et pour l'excellente organisation de ce programme de formation.

L'objectif du programme commun d'assistance technique de l'OMC et la CNUCED est défini au paragraphe 21 de la Déclaration Ministérielle adoptée en novembre 2001 à Doha lors de la conférence Ministérielle de l'OMC. Il s'agit d'un côté de soutenir un renforcement des capacités dans le domaine du commerce et l'investissement, mais aussi de faciliter l'analyse des éléments contenus au paragraphe 22 de la Déclaration afin de mieux évaluer les implications d'un éventuel cadre multilatéral dans ce domaine.

Il est clair que le programme de travail de l'OMC sur le commerce et l'investissement a pris une nouvelle dimension depuis cette Conférence Ministérielle.

Il sera donc question, dans ce programme de formation, en premier lieu d'analyser les sept sujets identifiés par les Ministres au paragraphe 22. Mais il faudrait aussi se pencher sur d'autres questions en particulier sur les implications d'un éventuel cadre multilatéral pour les économies des pays en développement et les politiques économiques et de développement.

Les activités du Groupe de travail se poursuivent actuellement pour considérer les documents nouveaux à être soumis par les délégations et continuer l'échange de vues sur les sujets sous considération du groupe de travail. Par ailleurs, les Membres devront commencer à débattre dans le cadre qu'ils considèrent approprié, en vue de la réunion ministérielle de Cancún, sur la caractéristique de la décision à prendre lors de cette réunion sur le traitement futur de ce sujet.

L'objectif de cet exercice d'assistance technique est aussi de vous fournir les éléments qui facilitent votre analyse en vue d'une telle décision.

Je vous remercie de votre attention.



agence intergouvernementale
de la francophonie

**DISCOURS DU REPRESENTANT
DE L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE
A LA TROISIEME SESSION DE FORMATION A LA NEGOCIATION D'ACCORDS
INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT**

Alexandrie, 12-23 mai 2003

M. Issifou Kogui N'douro
Direction de la coopération économique

Monsieur le Président de l'Université Senghor, d'Alexandrie,
Monsieur le Représentant du Secrétaire général de la CNUCED,
Monsieur le Recteur de l'Université Senghor,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Universités Partenaires,
Mesdames et Messieurs les participants,

Monsieur Roger DEHAYBE, Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, aurait souhaité prendre part personnellement à cette cérémonie de clôture de cette troisième session de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement qui se termine ici aujourd'hui à Alexandrie dans les locaux de notre institution commune, l'Université Senghor du nom de l'un des illustres fondateurs de la Francophonie. Mais son calendrier très chargé ces dernières semaines ne le lui permet pas.

C'est pourquoi il a demandé à Madame Maria NICULESCU, Directeur de la coopération économique, de le faire représenter par un des cadres de son département. J'y suis et c'est ma foi un honneur et un plaisir pour moi, d'être parmi vous ce matin.

Vous me permettez alors de saisir l'occasion qui m'est ainsi offerte pour remercier au nom de mon institution, les autorités de la République Arabe d'Egypte qui ont bien voulu honorer de leur présence à l'ouverture de cette session de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement que nous clôturons ce jour, mais surtout pour leur hospitalité et pour leur appui constant à nos programmes.

Je veux également remercier tous les organisateurs de cette session et pour cela je veux m'adresser à nos partenaires avec lesquels depuis trois ans bientôt nous essayons de mettre ce programme de travail annuel sur les Accords Internationaux d'Investissement au bénéfice des cadres, et experts en provenance des pays de l'espace économique francophone du Sud.

Aussi, je voudrais remercier les autorités de l'Université Senghor,(Recteur) au Président Ahmed El Koshery qui à notre première rencontre à EVIAN a lancé l'idée de la mise en place de ce type de formation à l'attention des ressortissants de pays francophones et qui nous offre ce cadre merveilleux de travail celui du Centre René-Jean DUPUY.

A la CNUCED et à l'OMC nos deux partenaires au projet qui nous ont offert leur expertise dans ce domaine pour mieux répondre à certains paragraphes des engagements de Doha. Nous espérons que ces deux semaines passés ensemble vous aurons permis d'approfondir vos connaissances et mieux cerner les notions relatives à l'investissement étranger direct.

Cette session qui intervient au lendemain de la conférence internationale sur le commerce et l'investissement en Afrique organisée par l'OCDE, à Dakar les 23-26 avril 2003 et à laquelle certains d'entre nous ont pris part, confirme s'il n'en faut, la justesse des choix de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans la programmation et la mise en œuvre de manière proactive de projets comme celui-ci, afin d'apporter une plus value qui corresponde aux préoccupations actuelles de ces membres qui en ont le plus besoin, notamment les PMA et les pays en voie de développement.

C'est vous dire Mesdames et Messieurs, combien nos actions s'inscrivent le plus concrètement possible dans les préoccupations de nos Etats.

Mesdames et Messieurs,

La Francophonie née d'un projet culturel au début des années 70, a fait du chemin. En une trentaine d'années, elle s'est agrandie et compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'Etats et de gouvernements répartis sur les cinq continents.

Elle s'est aussi considérablement développée. C'est ainsi que, depuis la conférence de Monaco en 1999, elle a élargi son action à l'économie. Cette conférence qui a porté sur le «commerce et l'investissement» a tracé les axes d'intervention qui touchent à la fois le renforcement des capacités des entreprises et la problématique de la mondialisation et de l'intégration régionale.

La mondialisation nous y sommes et aucun des pays membres de notre organisation qu'ils soient du nord ou du sud ne peut en échapper. Autant s'armer pour en réduire les effets qui pourraient être néfaste pour nos pays et s'organiser parallèlement pour tirer le maximum d'opportunité que cette nouvelle donne mondiale peut offrir.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'organisation des trois sessions de formation et des rondes que nous conduisons conjointement avec la CNUCED et l'Université Senghor depuis juin 2001 en direction des membres les plus fragiles de notre organisation commune, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie à travers vous mesdames et messieurs les directeurs/responsables des Agences de promotion des investissements des pays ici réunis.

Nous souhaitons que notre initiative apporte une contribution opérationnelle à l'accroissement des flux d'échanges et des flux d'investissements transfrontalières entre les différentes sous régions africaines ici représentées et même au-delà jusqu'en Haïti, dans le cadre d'alliances stratégiques bien définies, ainsi qu'une meilleure compétitivité pour vos différents pays dans le domaine du commerce international en privilégiant une approche régionale telle que définie par le NEPAD.

Outillés désormais comme vous l'êtes, vous saurez, une fois de retour dans vos pays respectifs, travailler énormément dans cette direction.

La Francophonie dans ce domaine, ne prétend pas faire ce que d'autres font avec des moyens considérables, c'est pourquoi nous n'avons jamais hésité à chaque fois que cela est nécessaire d'établir des partenariats avec les institutions spécialisées, les organismes internationaux pour mettre à la disposition de nos Etats l'expertise nécessaire. La présence à nos côtés des collègues de la CNUCED et de l'Université Senghor confirme et conforte cette demande.

Avec l'Université de Tunis, un autre partenaire de l'Agence avec laquelle nous entamons cette expérience, nous pensons pouvoir pérenniser à l'échelle du continent ce type de formation au profit de la

jeunesse universitaire montante de l'Afrique francophone. Notre souhait le plus ardent est que cette expérience fasse tâche d'huile à travers tout le continent dans les années à venir, nous y travaillerons.

C'est aussi à travers de telles initiatives que nous nous efforçons de soutenir les efforts des pays les moins avancés en mettant en oeuvre une série de projets dont le Fonds d'intégration des PMA au commerce, pour permettre au PMA membres de la Francophonie de participer pleinement aux travaux de l'OMC et pour favoriser leur intégration au système du commerce mondial.

Dans cette optique, le centre d'information économique de la Francophonie, vient d'ouvrir ses portes à Monaco. Ce centre a pour vocation d'offrir le maximum d'informations économiques sur les pays francophones, à travers des publications, des séminaires et surtout un portail sur internet.

Je ne saurais terminer cette énumération de nos activités sans vous indiquer que la direction de la coopération économique de l'Agence vient d'initier trois grands projets, il s'agit : d'un Symposium sur le financement du développement, du projet «Rapsodie» et du projet «Repxaco».

Retenons seulement que dans le premier cas, la Francophonie s'efforcera avec d'autres partenaires, d'identifier les mesures à prendre par les pays francophones pour améliorer leur accès aux sources de financement internationales tant publiques que privées. A ce titre dans les mois à venir, une série de tables rondes régionales sont programmées avec la participation de tous les membres de la Francophonie.

Dans le second cas, il s'agit pour nous d'aider au renforcement des capacités des organisations d'intégration économique régionale en matière de commerce (Repxaco) et d'investissement (Rapsodie). Je cite au passage l'UEMOA, la CEMAC, la COI, voire la CEDEAO, les organisations ciblées pour cette opération.

Enfin le renforcement de l'expertise francophone en négociation d'accords commerciaux pour mieux répondre aux engagements de Doha, et aux accords ACP/UE de Cotonou. Pour ce faire, nous envisageons de mettre en place une masse critique de personnes ressources nationales et régionales compétentes pour participer efficacement aux processus de négociations.

Mesdames, Messieurs,

Je voulais vous dire que la francophonie contribue aux côtés des organisations partenaires à la réduction de la pauvreté et aide avec les moyens qui sont les siens à élever le niveau de vie des populations de nos pays grâce au commerce plutôt que par l'aide. Pour ce faire, l'AIF n'hésite pas à faire appel aux compétences de la CNUCED comme du CCI et de l'OMC dont le savoir-faire et les expertises sont les mieux indiquées dans ces domaines.

Enfin, vous me permettez de réserver les mots de la fin à vous, chers participants, qui deux semaines durant, vous avez sans relâche suivi de manière assidue cette session intensive de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement. Une semaine durant, j'ai vécu l'intérêt que vous accorder à ces échanges, je vous assure que je serai rendre fidèlement compte à Madame NICULESCU Directeur de la coopération économique et à Monsieur Roger DEHAYBE Administrateur général de l'Agence intergouvernemental du sérieux qui a caractérisé vos travaux tout au long de votre séjour à l'Université Senghor.

Au panel d'intervenants des éminents professeurs, merci pour la qualité de vos interventions, merci pour ce bel exemple de coopération sud-sud, de coopération nord-sud, merci pour ce partage de savoir, pour cette transmission de la connaissance, c'est aussi une des forces qui caractérise notre institution depuis sa création en 1970 à Niamey, la SOLIDARITE.

A Madame Anna- Joubin- BRET et à toute son équipe, avec laquelle nous menons conjointement ce projet, je veux lui dire combien j'apprécie la parfaite collaboration entre nous et la complémentarité qui existe entre nos deux institutions dans ce domaine qui est le sien. En votre nom à tous, si vous me le permettez, je lui dis merci, merci, merci.

C'est sur ces mots que je déclare close au nom de Monsieur Roger DEHAYBE, Administrateur général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, la troisième session de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement.

Je vous remercie.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT



UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT

PROGRAMME DE FORMATION
À LA NÉGOCIATION D'ACCORDS INTERNATIONAUX
SUR L'INVESTISSEMENT

PROGRAMME

12-23 mai 2003

Centre René-Jean Dupuy
Université Léopold Sedar Senghor
Alexandrie
Egypte

En collaboration avec l'Université de Tunis

En partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence
intergouvernementale de la Francophonie
et l'Organisation mondiale du commerce



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOFONIE



agence intergouvernementale
de la francophonie



ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

INTRODUCTION

En réponse aux paragraphes 20 à 22 de la Déclaration ministérielle de Doha, la CNUCED et l'OMC ont conjointement lancé un programme de travail approfondi ayant pour but d'assister les pays en développement à mieux évaluer les implications d'une coopération multilatérale plus étroite sur les investissements transfrontières à long terme, en particulier sur l'investissement étranger direct (IED), pour leurs politiques et objectifs de développement.

Ce programme de travail s'attache à approfondir la compréhension des notions, à explorer l'ensemble des questions à prendre en considération, à identifier les intérêts des pays en développement et enfin, à s'assurer que la perspective du développement soit effectivement prise en compte, afin de dégager des convergences de vue.

Les sessions intensives de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement (AII) font partie intégrante de ce programme de travail. S'appuyant sur l'expérience acquise lors de précédentes sessions de formation à Alexandrie (juin 2001 et 2002), New Delhi (novembre 2001 et 2002), Pretoria (février 2002 et mars 2003), et sur la base de la collection publiée par la CNUCED consacrée aux "Problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement", cette nouvelle session de formation pour les pays francophones devra permettre aux négociateurs d'AII de s'imprégner des notions fondamentales relatives à la négociation de ces accords que ce soit au niveau bilatéral, régional ou multilatéral.

Cette session de 10 jours comporte quatre modules: un bref aperçu de l'environnement économique de l'IED et du développement; les questions et concepts fondamentaux relatifs à l'analyse et à la négociation des AII; une étude approfondie des techniques et savoir-faire relatifs à la négociation des AII; et des exercices de simulation qui donneront aux participants l'occasion de tester leurs connaissances et d'atteindre une bonne maîtrise de ces sujets, y compris par un échange avec des négociateurs expérimentés. Ainsi, elle permet le renforcement des capacités, aussi bien sur le plan des connaissances théoriques que de la négociation elle-même.

Le programme de formation est composé de présentations portant sur des thèmes fondamentaux et données par le personnel de la CNUCED et de l'OMC et des experts internationaux et régionaux, ainsi que de sessions de travail de groupe qui permettront l'examen et l'analyse d'accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Une attention particulière sera accordée aux accords multilatéraux pertinents, à l'étude de sentences arbitrales et à des exercices de simulation sous la direction de négociateurs expérimentés.

Les participants à cette session sont sélectionnés sur la base de leur expérience en matière de négociation d'accords internationaux d'investissement, que ce soit au niveau bilatéral, régional ou multilatéral, afin de permettre un travail et des échanges de qualité.

PROGRAMME DE FORMATION À LA NÉGOCIATION D'ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT

Organisé conjointement par les Secrétariats
de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce
et le Développement (CNUCED)
et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

En partenariat avec
l'Organisation internationale de la Francophonie
et l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

En collaboration avec
le Centre René-Jean Dupuy de l'Université Senghor d'Alexandrie et
la Faculté de Droit de l'Université de Tunis

Avec le soutien financier du fonds d'affectation spécial de la CNUCED auquel contribuent l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'Allemagne, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

DIMANCHE 11 MAI 2002

Arrivée des participants

LUNDI 12 MAI 2002

- 08:30 Ouverture de la session par Monsieur l'Ambassadeur Nehab Abdel Latif, Conseiller du Ministre pour les relations économiques internationales, Ministère des Affaires étrangères.
- Messages de Monsieur Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, et de Monsieur Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC.
- Allocution de Monsieur le Professeur Ahmed El Kosheri, Président de l'Université Léopold Sedar Senghor, Alexandrie.
- Allocution de Monsieur le Professeur Fred Constant, Recteur de l'Université Léopold Sedar Senghor, Alexandrie.
- Message d'accueil de Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 09:30 Pause
- 10:00 **MODULE I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE L'INVESTISSEMENT ETRANGER : VUE D'ENSEMBLE ET SES EFFETS SUR LE DEVELOPPEMENT.**
- L'investissement, la mondialisation et l'environnement international de l'investissement** par Monsieur le Professeur Jean-Luc Le Bideau, Professeur à l'Université Paris I Gestion - Sorbonne, Directeur du DESS Gestion européenne et internationale, Vice-Président du Comité national France-Territoires du Pacifique pour la coopération Asie-Pacifique, Paris, France.
- 10:45 Discussion.
- 11:00 **Le rôle des politiques nationales en matière d'investissement et le renforcement de son impact sur le développement** par Monsieur le Professeur Jean-Luc Le Bideau, Professeur à l'Université Paris I Gestion - Sorbonne, Directeur du DESS Gestion européenne et internationale, Vice-Président du Comité national France-Territoires du Pacifique pour la coopération Asie-Pacifique, Paris, France.
- 11:45 Discussion.
- 12:00 Pause déjeuner
- 14:00 **Les déterminants à l'investissement et le développement économique dans les pays en développement** par Monsieur le Professeur Tahar Ben Marzouka, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis, Université de Tunis.
- 14:45 Discussion.
- 15:00 Pause.

- 15:30 **Les divers aspects de la négociation internationale sur l'investissement : négociations bilatérales, régionales et multilatérales** par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
- 16:15 Discussion.
- 16:30 **Travaux pratiques:** les déterminants de l'IED.
- 18:00 Fin des travaux.

09:00	MODULE II - COMPRENDRE LES QUESTIONS ET CONCEPTS FONDAMENTAUX RELATIFS A L'ANALYSE ET A LA NEGOCIATION DES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT: 1. L'ETAT DU DROIT POSITIF Introduction au module II: Présentation du système juridique international de l'investissement par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
09:45	Discussion.
10:00	Pause.
10:30	Portée, définition et application: Module de formation à distance - Présentation en ligne - Analyse des accords existants - Tests d'évaluation
12:30	Pause déjeuner
14:00	Portée et définition par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
14:30	Discussion.
14:45	Travaux pratiques: ➤ Analyse de clauses relatives à la définition dans les accords internationaux sur l'investissement. ➤ Examen de la jurisprudence : sentence arbitrale Fedax vs. Venezuela.
15:45	Pause.
16:00	De Singapour à Doha à Cancún : plan de travail de l'OMC, paragraphes 20-22 de la Déclaration ministérielle de Doha par Monsieur Mark Koulen, Conseiller, Division du commerce et des finances, Secrétariat de l'OMC.
16:45	Discussion.
17:00	Admission de l'investissement par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
17:45	Discussion.
18:00	Exercices de simulation : la définition de l'investissement et du territoire.
19:00	Fin des travaux.

MODULE II (suite)

- 09:00 **Le traitement de l'investisseur étranger: traitement juste et équitable, traitement de la nation la plus favorisée et traitement national** par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
- 09:45 Discussion.
- 10:00 Pause.
- 10:15 **Le traitement et les modalités de pré-établissement (type AGCS)** par Monsieur Mark Koulen, Conseiller, Division du commerce et des finances, Secrétariat de l'OMC.
- 11:00 Discussion.
- 11:15 **Travaux pratiques :**
- Examen de la jurisprudence : sentence arbitrale Maffezini vs. Royaume d'Espagne (TNPF), Mihaly vs. Sri Lanka (admission), SD Myers vs. Canada (TN).
 - Analyse/rédaction de clauses sur le traitement de l'investissement.
- 12:30 Pause déjeuner
- 14:00 **Transparence : concept et pratiques** par Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 14:45 Discussion.
- 15:00 Pause.
- Introduction au **MODULE III** - QUESTION DE PROCEDURES DANS LA NEGOCIATION DES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT
- 15:15 **La pratique des négociations : l'expérience au Moyen-Orient** par Madame Carol Khouzami, Juriste principal, Chargée des négociations, Cabinet du Ministre des finances, Liban.
- 16:00 Discussion.
- 16:30 **Travaux pratiques:**
- Analyse de clauses d'admission et de traitement.
 - Examen de la jurisprudence: Metalclad vs. Mexico.
 - Liste positive et liste négative.
- 17:30 **Exercices de simulation:** négociation d'une clause d'admission et de traitement.
- 19:00 Fin des travaux.

MODULE II (suite)

- 09:00 **La protection de l'investissement: protection et sécurité de l'investissement, expropriation, indemnisation** par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
- 09:45 Discussion.
- 10:00 **Les garanties de libre transfert en matière d'investissements internationaux** par Monsieur le Professeur Ferhat Horchani, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Tunis.
- 10:45 Discussion.
- 11:00 Pause.
- 11:15 **Politique de change et investissement direct étranger dans les pays en développement** par Monsieur le Professeur Tahar Ben Marzouka, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis, Université de Tunis.
- 11:45 **Travaux pratiques:**
- Examen de la jurisprudence : sentence arbitrale Texaco/Libye, sentence arbitrale Aminoil/Koweït, sentence AAPL/Sri Lanka, sentence AMT/Zaire.
 - Analyse des clauses de protection.
- 12:30 Pause déjeuner
- 14:00 **Les garanties de l'investissement international** par Monsieur le Professeur Ferhat Horchani, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Tunis.
- 14:45 Discussion.
- 15:00 Pause.
- 15:15 **Les contrats d'Etat** par Monsieur le Professeur Patrick Juillard, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.
- 16:00 Discussion.
- 16:15 **Exercices de simulation** : négociation de clauses de protection.
- 18:30 Fin des travaux.

MODULE II (suite)

- 09:00 **Le développement dans les accords internationaux sur l'investissement** par Mademoiselle Marie-Estelle Rey, Expert, Secrétariat de la CNUCED.
- 09:45 Discussion.
- 10:00 Pause.
- 10:15 **Le traitement différencié des pays en développement dans les Accords de l'OMC: bilan et perspectives** par Monsieur le Professeur Mohammed Ali Messaoudi, Faculté de Droit de Sfax, Tunisie.
- 11:00 Discussion.
- 11:15 **Exercice de simulation** : préparation de la négociation finale.
- 12:30 Fin des travaux.

MODULE II (suite)

- 09:00 **Introduction aux mesures gouvernementales des pays hôtes relatives à l'investissement étranger** par Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 09:45 Discussion.
- 10:00 Pause.
- 10:15 **L'investissement dans les accords de Marrakech (MIC-AGCS)** par Monsieur le Professeur Mohammed Ali Messaoudi, Faculté de Droit de Sfax, Tunisie.
- 11:00 Discussion.
- 11:15 **Le commerce des pays africains à l'épreuve des règles de l'OMC: le cas de l'Accord de Cotonou** par Monsieur le Professeur Mohammed Ali Messaoudi, Faculté de Droit de Sfax, Tunisie.
- 12:00 Pause déjeuner
- 14:00 **Les incitations fiscales et financières à l'investissement dans les droits africains** par Monsieur le Professeur Néjib Belaid, Directeur, Institut supérieur de finances et de fiscalité de Sousse, Tunisie.
- 14:45 Discussion.
- 15:00 **Les mesures des pays d'origine** par Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 15:45 Discussion.
- 16:00 Pause.
- 16:15 **Exercice de simulation** : les obligations de résultats.
- 18:30 Fin des travaux.

MODULE II (suite) – 2. LA BONNE CONDUITE ECONOMIQUE : DEVOIRS DES ETATS ET DES INVESTISSEURS.

- 09:00 **Les mesures sociales et les mesures relatives à l'environnement** par Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 09:45 Discussion.
- 10:00 Pause.
- 10:15 **La responsabilité sociale des entreprises** par Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 11:00 Discussion.
- 11:15 **Les discussions régionales en matière d'investissement: l'expérience de l'UEMOA** par Monsieur Mamadou Samb, Chargé des études et analyses économiques, Département des politiques fiscales, douanières et commerciales, Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).
- 12:00 Discussion.
- 12:15 Pause déjeuner
- 14:00 **Les paiements illicites** par Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.
- 14:45 Discussion.
- 15:00 Pause.
- MODULE III - QUESTION DE PROCEDURES DANS LA NEGOCIATION DES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT**
- 15:30 **L'expérience des négociations** avec la participation de Madame Nebiha Doghri, Chargée de mission, Ministère de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur, Tunisie.
- 16:30 Discussion.
- 17:00 Fin des travaux.

MODULE II (suite) – **1. L'ETAT DU DROIT POSITIF** (suite).

- 09:00 **Le règlement des différends** : différents types d'arbitrage (CCI, CIRDI, CNUDCI, OHADA) et le droit applicable par Monsieur le Professeur Ahmed El Kosheri, Président de l'Université Senghor d'Alexandrie, Egypte.
- 09:45 Discussion.
- 10:00 Pause.
- 10:30 **Le contentieux de l'investissement, la compétence des arbitres et le consentement à l'arbitrage** par Monsieur le Professeur Ferhat Horchani, Faculté de Droit et des Sciences politiques, Université de Tunis.
- 11:15 Discussion.
- 11:30 **Le recours contre les sentences arbitrales** par Monsieur le Professeur Ahmed El Kosheri, Président de l'Université Senghor d'Alexandrie, Egypte.
- 12:15 Discussion.
- 12:30 Pause déjeuner
- 14:00 **L'exécution des sentences arbitrales: la Convention de New York de 1958**, par le Professeur Ahmed El Kosheri, Professeur, Président de l'Université Senghor d'Alexandrie, Egypte.
- 14:45 Discussion.
- 15:00 Pause.
- 15:15 **Travaux pratiques :**
➤ Etude de sentences arbitrales relatives à l'investissement (Texaco, Aminoil, Plateau des Pyramides) et analyse des différents modèles de clauses.
➤ Rédaction de clauses-type CIRDI.
- 16:45 **Exercice de simulation** : la négociation du règlement des différends investisseurs-Etat.
- 18:30 Fin des travaux.

MODULE II (suite) – 2. LA BONNE CONDUITE ECONOMIQUE : DEVOIRS DES ETATS ET DES INVESTISSEURS (suite).

09:00 **Les règles de la concurrence** par Monsieur Yves Kenfack, Economiste, Secrétariat de la CNUCED.

09:45 Discussion.

10:00 **La politique de concurrence et les négociations commerciales multilatérales** par Monsieur Yves Kenfack, Economiste, Secrétariat de la CNUCED.

10:45 Discussion.

11:00 Pause.

MODULE III (suite)

11:15 **Conduire des négociations: expérience dans la région** avec la participation de Madame Nebiha Doghri, Chargée de mission, Ministère de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur, Tunisie.

12:00 Discussion.

12:30 Pause déjeuner

14:00 **Atelier de travail pour les négociateurs d'accords internationaux sur l'investissement: renforcer les aptitudes à la négociation** par Robert Weibel, Formation et Conseil en Négociations (FCN), Genève.

18:30 Fin des travaux.

JEUDI 22 MAI 2003

MODULE IV - SIMULATION DE NEGOCIATIONS.

09:00 **Exercices de simulation** : négociation d'un accord sur l'investissement: introduction et conseils par Robert Weibel, Formation et Conseil en Négociations (FCN), Genève.

(Tous repas et pauses sont à la discrétion des négociateurs et font partie de la négociation).

VENDREDI 23 MAI 2003

09:00 **Débriefing et discussions** sur le processus de négociation durant l'exercice de simulation et ses résultats avec la participation de Madame Nebiha Doghri, Chargée de mission, Ministère de la Coopération internationale et de l'Investissement extérieur, Tunisie.

11:00 **Conclusion finale** de l'atelier de formation par Monsieur Fred Constant, Recteur, Université Senghor d'Alexandrie, Egypte, Monsieur Issifou Kogui N'Douro, Administrateur principal, Agence intergouvernementale de la Francophonie, Paris, France, et Madame Anna Joubin-Bret, Coordinatrice de la session, Secrétariat de la CNUCED.

Cérémonie de clôture et remise des diplômes.

**PROGRAMME DE FORMATION
A LA NEGOCIATION D'ACCORDS INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT
ALEXANDRIE
12 - 23 MAI 2003**

LISTE DES PARTICIPANTS

ALGERIE

M. Hocine BENDIFF, Sous-Directeur, Ministère de la Participation et de la Promotion de l'Investissement, Chemin Ibn Badis El-Mouiz, Ex Poirson, El-Biar Alger
Tél: (213)21929885 à 87 ou 21921656; Fax: (213)21929890; Email: hocinebendiff@yahoo.fr

BENIN

M. Frédéric HEDIBLE, Directeur Général Adjoint, Centre de Promotion des Investissements, 01 BP 2022, Bâtiment sis à la Barrière Houeyiho, Lot 1546 "I" – Aïbatin, Cotonou; Tél: (229)306614–306623–301033; Fax: (229)301660–306614

BURKINA FASO

Mme Marie-Blanche BADO, Secrétaire Général, Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat, 01 BP 514, Ouagadougou
Tél: (226)317053–32; Domicile:(226)431226; Mobile:(226)200658; Fax: (226)317053; Email: blanchebado@hotmail.com

M. Moussa TRAORE, Juriste, Conseiller technique du Ministre, Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat, 01 BP 6111 Ouagadougou 01
Tél: (226)324828–3262192; Fax: (226)317053–330563; Mobile:(226)265936; Email: traore-moussa@hotmail.com

BURUNDI

M. Ernest NZITONDA, Directeur de Cabinet, Ministère de la Planification, du Développement et de la Reconstruction, 1, Rue de l'Industrie, BP 224, Bujumbura
Tél: (257)210965; Fax: (257)224193; Email: nzitondaernest@yahoo.fr - mpdr@usan-bu.net

CAMEROUN

M. Léopold Noël BOUMSONG, Directeur, Chef de la Division des Affaires juridiques et du contentieux, Ministère du Développement industriel et commercial - MINDIC, Yaoundé;
Tél: (237)2222689–7735135; Fax: (237)2226679–222704–2239029; Email: leopoldboumsong@yahoo.fr

CONGO

Mme Catherine EMBONDZA-LIPITI, Directrice de la Programmation économique, Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration économique, Immeuble du Plan, 2ème étage, porte 203, BP 64, Brazzaville
Tél: (242)815717–367647; Fax: (242)815909

COTE D'IVOIRE

M. Dali DJAHI, Chef de Service des Accords Commerciaux Multilatéraux, Ministère du Commerce,
04 BP 994, Abidjan 04
Tél: (225)20212635/37-20212060; Domicile: (225)23521599; Fax: (225)20212989

GABON

M. Carlos OKINDA, Directeur de la Promotion des Investissements, Agence de Promotion des
Investissements privés (APIP), BP 13740, Libreville
Tél: (241)768765-768766; Fax: (241)768764; Email: apip@netcourrier.com

GUINEE

M. Ibrahima TOURE, Administrateur civil, Chef de Section du commerce, de l'industrie et des PME de
Dubréka, Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME; Membre du Comité national des négociations
commerciales internationales, Conakry
Tél: (224)415222; Fax: (224)413990

HAITI

M. Fritz CHERY, Chef de Service de l'Inspection industrielle, Ministère du Commerce et de l'Industrie,
Rue Légitime #9, Champs de Mars, Port-au-Prince
Tél: (509)2223346-2211005; Fax: (509)2238402-2235950; Email: mci_haiti@yahoo.fr -
cheryfritz@yahoo.fr

MADAGASCAR

Mme Georgine ANDRIAMIHAJA RAVELOHARILALA, Professeur Certifié, Chargée d'Etudes,
Direction de la Coopération Extérieure, Direction Générale de la Planification, Ministère de l'Economie, des
Finances et du Budget, BP 674 Anosy, 101 Antananarivo
Tél: (261)202220284; Fax: (261)202228508; Email: paje.mjs@dts.mg - geo-hary@hotmail.com

MAURICE

Mme Karuna Devi GUNESH-BALAGHEE, Avocat au Parquet, Ministère de la Justice, Renganaden
Seeneevassen Building, Port-Louis
Tél: (230)2129990-2122132-2122133; Mobile: (230)7808585; Fax: (230)2126742; Email:
karunashyam@hotmail.com

MAURITANIE

Mlle Awa TANDIA, Assistante Juriste, Direction de la Promotion de l'Investissement privé, Ministère des
Affaires économiques et du Développement, BP 238, Nouakchott
Tél: (222)5290435-6541265; Fax: (222)5290435; Email: dgui@mauritania.mr - awatandia7@yahoo.fr

NIGER

M. Oumarou DJIBO ISSOUFOU, Chef de Division, Ministère du Commerce et de la Promotion du
Secteur privé, BP 480, Niamey
Tél: (227)735825; Mobile: (227)939968 ; Fax: (227)732150; Email: Omardjib25@hotmail.com

SENEGAL

Mlle Aïssatou Nelly NDIAYE, Expert, Direction des Services aux Investisseurs, APIX, Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux, 52-54, Rue Mohamed V, Immeuble Alwar, BP 430, Dakar

Tél: (221)8490577–8490555; Fax: (221)8239489; Email: anndiaye@apix.sn

TCHAD

M. Abderamane ASSANE, Direction des Etudes et du Développement économique, Ministère du Commerce et de l'Industrie, BP 424, N'Djamena

Tél: (235)524090–296795; Fax: (235)522179; Email: assabid@yahoo.fr

TOGO

M. Tiyébime Poukilipo DJATO-KOLANI, Directeur du Développement industriel, Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Transports et du Développement de la Zone franche, BP 831, Lomé

Tél: (228)2224913–9043788; Fax: (228)2210572; Email: poukilipodja@yahoo.fr

TUNISIE

Mme Raja LOBBI, Administrateur, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, Place Ali Zouaoui, 1069 Tunis

Tél: (216-71)71798522 (#2204); Fax: (216-71)799069; Email: boc@mdci.gov.tn

LISTE DES INTERVENANTS

M. Néjib BELAID, Professeur, Directeur de l'Institut supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse, Rue 18 janvier, Sousse, Tunisie

Tél: (21673)222700; Fax: (21673)222701; Email: nejib.belaid@gnet.tn

M. Tahar BEN MARZOUKA, Professeur, Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis, Université de Tunis El Manar, Campus universitaire, 2092 Tunis, Tunisie

Tél: (21671)718250; Fax: (21671)871677; Email: tbn@fsegt.rnu.tn

M. Fred CONSTANT, Recteur, Université Léopold Sedar Senghor, 1 Midan Ahmed Orabi, El Mancheya, Alexandrie, Egypte

Tél: (203)4843560; Fax: (203)4850532; Email: omneya.shaker@cdupuy-usenghor.org

Mme Nebiha DOGHRI, Chargée de Mission, Ministère du Développement et de la Coopération internationale, 98 Avenue Mohammed V, Belvédère, Tunis 1002, Tunisie

Tél: (216-71)798522; Fax: (21671)799069; Email: N.Doghri@mdci.gov.tn

M. Ahmed S. EL-KOSHERI, Président, Université Léopold Sedar Senghor, 1 Midan Ahmed Orabi, El Mancheya, Alexandrie, Egypte

Tél: (203)4843560; Fax: (203)4850532; Email: omneya.shaker@cdupuy-usenghor.org

M. Ferhat HORCHANI, Professeur, Université de Tunis, 2092 Campus Universitaire, Tunis, Tunisie

Tél: (216-71)871323; Fax: (216-71)238591; Email: fh.horchani@gnet.tn

Mme Anna JOUBIN-BRET, Coordinatrice de la session, Section des accords internationaux, Service des politiques et du développement des capacités, Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises, CNUCED, Palais des Nations, Avenue de la Paix, 1211 Genève, Suisse

Tél: (4122)9075897; Fax: (4122)9070194; Email: anna.joubin-bret@unctad.org

M. Patrick JUILLARD, Professeur, Université Paris I, 12 Place du Panthéon, 75005 Paris, France

Tél: (33)144077812; Fax: (33-1)40501008

M. Léonard Yves KENFACK TSAFACK, Economiste, Service des politiques de la concurrence et des consommateurs, Division du commerce international des biens et services et des produits de base, CNUCED; Palais des Nations, Avenue de la Paix, 1211 Genève, Suisse

Tél: (4122)9075612; Fax : (4122) 9170247; Email: yves.kenfack@unctad.org

Mlle Carol KHOUZAMI, Juriste principal, chargée des négociations, Cabinet du Ministre; Ministère des Finances, Beyrouth, Liban

Tél: (9611)981057/8; Fax:(9611)981059; Email: ckhouzami@finance.gov.lb

M. Mark KOULEN, Conseiller, Division du commerce et des finances, OMC, Centre William Rappard, Rue de Lausanne 154, 1211 Genève 21, Suisse

Tél: (41-22)7395224; Email: mark.koulen@wto.org

M. Jean Luc LE BIDEAU, Professeur à l'Université Paris I Gestion, Sorbonne, Directeur du DESS gestion européenne et internationale; Vice-président du Comité national France-Territoires du Pacifique pour la coopération Asie-Pacifique, 17 Rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05, France

Tél: (33-1)41109723; Fax: (33-1)46099416; Email: LEBIDEAUJEANLUC@aol.com

M. Mohammed Ali MESSAOUDI, Professeur, Faculté de Droit de Sfax, Route Sidi Mansour Km. 7, 3061 Sfax, Tunisie

Mobile: (216-98)630997; Fax: (216-74)692600-(216-74)272245

Mlle Marie-Estelle REY, Expert, Section des accords internationaux, Service des politiques et du développement des capacités, Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises, CNUCED, Palais des Nations, Avenue de la Paix, 1211 Genève, Suisse;
Tél: (4122)9075756; Fax: (4122)9070122, Email: marie-estelle.rey@unctad.org

M. Mamadou SAMB, Chargé des études et analyses économiques, Département des politiques fiscales, douanières et commerciales, Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine, 380 rue Agostino Neto, 01 B.P. 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél: (226)318873 à 76; Fax: (226)318872, Email: mamadou.samb@uemoa.int

M. Robert WEIBEL, Formation et Conseil en Négociations (FCN), Route du Marchairuz, 1145 Bière, Suisse
Tél: (41-21)8095503; Fax: (41-21)8095138; Email: rjweibel@swissonline.ch

CNUCED

Mme Mary CHEHAB-HELAL, Assistante, Bureau du Secrétaire général, Direction Exécutive et Gestion, CNUCED, Palais des Nations, Avenue de la Paix, 1211 Genève, Suisse
Tél: (4122)9175958; Fax: (4122)9070043; Email: mary.chehab@unctad.org

UNIVERSITE SENGHOR

Mme Omneya SHAKER, Directeur technique, Centre René Jean Dupuy, Université Senghor, 1Midan Ahmed Orabi, El Mancheya, Alexandrie, Egypte
Tél: (203)4843560; Fax. (203)4850532; Email: omneya.shaker@cdupuy-usenghor.org

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT



UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT

**PROGRAMME DE FORMATION À LA NÉGOCIATION D'ACCORDS
INTERNATIONAUX SUR L'INVESTISSEMENT**

MATERIEL PEDAGOGIQUE

12-23 mai 2003

Centre René-Jean Dupuy
Université Léopold Sedar Senghor
Alexandrie
Egypte



ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Compendium des Accords Internationaux sur l'Investissement (extraits)
(Versions françaises disponibles)

Pages

I. Instruments multilatéraux

1. Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (Nations Unies, 1958)	1-5
2. Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre états et ressortissants d'autres états (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 1965)	6-112
3. Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (1976)	113-129
4. Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Bureau international du Travail, 1977)	130-146
5. L'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, 2000)	147-160
6. Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, 2000)	161-189
7. Projet de code de conduite des Nations Unies sur les sociétés transnationales (version de 1983)	190-206
8. Projet de code international de conduite pour le transfert de technologie (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, 1985)	207-248
9. Convention portant création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 1985)	249-280
10. Accord instituant l'Organisation Mondiale du Commerce. Annexe 1A : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce 1994 et 1947	281-367
11. Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce. Annexe 1A : Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (1994)	368-373
12. Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce. Annexe 1B: Accord général sur le commerce des services (1994) ; décisions ministérielles relatives à l'Accord général sur le commerce des services (1994)	374-434
13. Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce. Annexe 1C : Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (1994)	435-482

II. Instruments régionaux

14. Common Convention on Investments in the States of the Customs and Economic Union of Central Africa (1965)	483-495
15. Agreement on Andean Subregional Integration (excerpts). 1969	496-511
16. Code de la libération des mouvements de capitaux (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1993)	512-590
17. Code de la libération des opérations invisibles courantes (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1995)	591-665
18. Modèle de Convention concernant le revenu et la fortune (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1998)	666-679
19. Recommandation révisée du Conseil sur la coopération entre pays membres dans le domaine des pratiques anticoncurrentielles affectant les échanges internationaux (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1995)	680-689
20. Projet de Convention sur la protection des biens étrangers (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1967)	690-721
21. Agreement on Investment and Free Movement of Arab Capital among Arab Countries (Agreement of Arab Economic Unity, 1970)	722-726
22. Convention instituant la compagnie inter-arabe pour la garantie de l'investissement (1971)	727-776
23. Convention commune sur la libre circulation des personnes et le droit d'établissement dans l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (1972)	777-779
24. Treaty Establishing the Caribbean Community (excerpts) (1973)	780-787
25. Agreement on the Harmonisation of Fiscal Incentives to Industry (Caribbean Common Market, 1973)	788-801
26. Code des sociétés multinationales en U.D.E.A.C. (Union douanière et économique de l'Afrique centrale, 1975)	802-805
27. Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1976)	806
28. Convention unifiée pour l'investissement des capitaux arabes dans les pays arabes (1980)	807-825
29. Agreement on Promotion, Protection and Guarantee of Investments among Member States of the Organisation of the Islamic Conference (1981)	826-835
30. Community Investment Code of the Economic Community of the Great Lakes Countries (CEPGL) (1982)	836-851
31. Les stimulants et obstacles aux investissements internationaux (Organisation de Coopération et de Développement Économique, Deuxième Décision Révisée du Conseil, 1984)	852-853

32. Agreement for the Establishment of a Regime for CARICOM Enterprises (1987).....	854-867
33. An Agreement Among the Governments of Brunei Darussalam, the Republic of Indonesia, Malaysia, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore and the Kingdom of Thailand for the Promotion and Protection of Investments (ASEAN, 1987)	868-874
34. Charter on a Regime of Multinational Industrial Enterprises (MIEs) in the Preferential Trade Area for Eastern and Southern African States (1990)	875-893
35. L'instrument relatif au Traitement national (Organisation de Coopération et de Développement Économique, Troisième Décision Révisée du Conseil, 1991).....	894-898
36. Les Obligations contradictoires imposées aux entreprises multinationales : Considérations générales et approches pratiques (Organisation de Coopération et de Développement Économique, avec Décision du Conseil de 1991)	899-901
37. Amended Proposal for a Council Regulation (EEC) on the Statute for a European Company (extraits)	902-903
38. Framework Agreement on the Asean Investment Area (ASEAN, 1992)	904-913
39. Protocol of Colonia for the Reciprocal Promotion and Protection of Investments in MERCOSUR (Intra-Zonal) (Decision No. 11/93)	914-920
40. Protocol for the Promotion and Protection of Investments Originating From States Non-Parties of MERCOSUR (CMC Decision No. 11/94) Version anglaise.....	921-926
41. Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (et documents connexes) (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1997)	927-954
42. Traité instituant la Communauté européenne (extraits) (version du Traité d'Amsterdam, 1997)	955-962
43. Acte final de la conférence internationale et décision de la Conférence sur la charte de l'énergie relative à l'amendement des dispositions commerciales du traité sur la charte de l'énergie (et annexes).....	963-976
44. Projet de décision du Conseil et de la Commission relative à la signature du traité sur la Charte européenne de l'énergie et à son application provisoire par la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la Communauté européenne de l'énergie atomique avec Annexe 1 (le Traité sur la Charte européenne de l'énergie et Annexe 2 (Décisions relatives au Traité sur la Charte européenne de l'énergie).....	977-1030
45. Accord de libre-échange nord-américain (ALENA): Partie V (Investissements, services et questions connexes)	1031-1056
46. Recommandation sur la lutte contre la concurrence fiscale dommageable (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1998)	1057-1060
47. Accord multilatéral sur l'investissement – AMI -: texte de négociation du 24 avril 1998 (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1998).....	1061-1212
48. Résolution sur les normes communautaires applicables aux entreprises	

européennes opérant dans les pays en développement : vers un code de conduite (Parlement européen, 1999)	1213-1216
49. Convention pénale sur la corruption (Conseil de l'Europe, 1999)	1217-1230
50. Principes de l'OCDE relatifs au gouvernement d'entreprise (Organisation de Coopération et de Développement Économique, 1999)	1231-1260
51. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (2000)	1261-1270
52. Accord de Cotonou entre les pays ACP et l'Union Européenne (extraits) (2000)	1271-1274
53. Traité relatif à l'harmonisation de droit des affaires en Afrique (1993)	1275-1281
54. Traité révisé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (version anglaise)	1282-1325

III. Instruments bilatéraux

55. Asian-African Legal Consultative Committee Revised Draft of Model Agreements For Promotion and Protection of Investments	1326-1348
56. Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.....	1349-1354
57. Traité entre la République fédérale d'Allemagne et relatif à l'encouragement et à la protection mutuelle des investissements	1355-1369
58. Accord entre la Confédération suisse et concernant la promotion et la protection réciproque des investissements.....	1370-1379
58bis. Accord entre la Confédération suisse et la République d'Estonie concernant la promotion et la protection réciproque des investissements	1380-1390
59. Traité entre le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République de concernant l'encouragement et la protection réciproques de l'investissement	1391-1403
60. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République de Pologne sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements.....	1404-1412
61. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République d'Argentine sur l'encouragement et la protection des investissements	1413-1426
62. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République des Philippines pour l'encouragement et la protection des investissements	1427-1445
63. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République arabe d'Égypte pour l'encouragement et la protection des investissements	1446-1462
64. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume de Thaïlande pour l'encouragement et la protection des investissements	1463-1482
65. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République	

libanaise pour l'encouragement et la protection des investissements.....	1483-1501
66. Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Venezuela concernant la promotion et la protection des investissements	1502-1519
67. Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise, d'une part, et, d'autre part, concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements.....	1520-1536
68. Agreement for the Encouragement and Protection of Investment Between the Kingdom of Thailand and the OPEC Fund for International Development	1537-1548
69. Agreement Between the Government of the Republic of India and the Government of for the Promotion and Protection of Investments	1549-1564
70. Agreement Between the Government of the Republic of Ghana and the Government of the Republic of for the Promotion and Protection of Investments	1565-1573
71. Agreement Between the Government of the Republic of Croatia and the Government of the on the Reciprocal Promotion and Protection of Investments	1574-1584
72. Agreement Between the Government of the People's Republic of China and the Government of on the Promotion and Protection of Investments	1585-1592
73. Agreement between the Government of the Republic of Chile and on the Reciprocal Promotion and Protection of Investments.....	1593-1600
74. Agreement on Reciprocal Promotion and Protection of Investments Between the Government of the Islamic Republic of Iran and the Government of the Kingdom of Thailand.....	1601-1613
75. Treaty between the Federal Republic of Germany and Ceylon for the Promotion and Reciprocal Protection of Investments	1614-1627
76. Agreement between the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the Government of the Republic of Indonesia for the Promotion and Protection of Investments	1628-1633
77. Agreement between the Government of the Kingdom of Denmark and the Government of the Republic of Poland for the Promotion and the Reciprocal Protection of Investments	1634-1642
78. Treaty between the Federal Republic of Germany and the State of Israel concerning the Encouragement and Reciprocal Protection of Investments	1643-1653
79. Agreement between the Republic of Cyprus and the Belgo-Luxemburg Economic Union on the Reciprocal Promotion and Protection of Investments and Exchange of Letters	1654-1670
80. Agreement between the Arab Republic of Egypt on the one hand, and the Belgo-Luxemburg Economic Union on the other hand, on the Encouragement and Reciprocal Protection of Investments	1671-1675
81. Version française de l'Accord type du Royaume Uni	1676-1697

82. Accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements entre et le Royaume des Pays-Bas.....1698-1716
83. Accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements entre le Burkina Faso et le Royaume des Pays-Bas.....1717-1725

IV. Instruments non-gouvernementaux

84. International Code of Fair Treatment for Foreign Investment (International Chamber of Commerce, 1972)1726-1731
85. Guide pour les Investissements internationaux (Chambre de commerce internationale, 1972)1732-1740
86. Règlements d'arbitrage (1998) et de conciliation (1988) de la Chambre de commerce internationale1741-1771
87. L'Extorsion et la corruption dans les transactions commerciales internationales (Révisions de 1996 des Règles de conduite de la Chambre de Commerce internationale)1772-1781

V. Jurisprudence (Extraits)

- 1- Jurisprudence nationale française: décision du Conseil constitutionnel (français) du 16 janvier 1982, 4 p.....1782-1785
- 2- Jurisprudence arbitrale internationale1786-1921
- a) Notion d'investissement : sentence CIRDI, 11 juillet 1997, Fedax NV C. République du Venezuela, 7 p.1786-1792
- b) Expropriation, nationalisation, indemnisation :
- Sentence TEXACO/Calasiatic c. Gouvernement lybien, 19 janvier 1977, 14 p.1793-1806
- Sentence Liamco c: Lybie, 20 avril 1977, 2 p.1807-1808
- Sentence Aminoil C. Koweït, 24 mars 1982, 11 p.1809-1819
- Sentence CIRDI Southern Pacific Properties (Middle East) Ltd. C. République arabe d'Egypte, 20 mai 1992, 15 p.1820-1827
- Sentence CIAGI/BAIL.....1828-1917
- c) Commissions illicites : sentence CCI, affaire n°8891, 1998, 4 p.1918-1921
- 3- C.I.R.D.I. Chronique des sentences arbitrales par Emmanuel Gaillard, Professeur à l'Université de Paris XII, Associé Shearman & Sterling, Extraits du Journal du Droit International

VI. Bibliographie spécifique et générale sur le Module II.

BIBLIOGRAPHIE

- D. Bettems, Les contrats entre Etats et personnes privées étrangères, Lausanne, Meta Editions, 1988.
- D.Carreau, Les investissements, Encyclopédie Dalloz, International, vol. II.
- D. Carreau et P. Juillard, Droit international économique 4ème éd. L.G.D.J. 1998, sp. pp. 389 - 548.
- Centre de Recherche sur le droit des investissements et des marchés internationaux (CREDIMI), Dijon, Investissements étrangers et arbitrage entre Etats et personnes privées. La Convention BIRD du 18 mars 1965, Paris, Pédone, 1969.

- Centre d'études et de recherche internationales et communautaires, Aix-en-Provence, Les investissements français dans le tiers monde (sous la direction de J. Bourrinet), Paris, Economica, 1984.
- CNUCED, The United Nations Set of Principles and Rules on Competition, TD/RBP/CONF/10/Rev. 2
- CNUCED, The role of competition policy for development for globalizing world markets, UNCTAD Series on Issues in Competition Law and Policy
- CNUCED, Model Law on Competition, UNCTAD Series on Issues in Competition Law and Policy, TD/RBP/CONF.5/7
- CNUCED, Admission et Etablissement, Collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement. (Traduction française).
- CNUCED, Portée et définition, Collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement. (Traduction française).
- CNUCED, Traitement de la Nation la Plus Favorisée, Collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement. (Traduction française).
- CNUCED, Expropriation, Collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement. (Traduction française).
- CNUCED, Transfert de fonds, Collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement. (Traduction française).
- I.Y. Diallo, Introduction à l'étude et à la pratique de la négociation, Préface de J.P.de Cuellar, Paris, Pédone; Genève, Institut Henri Dunant, 1998.
- G.Géamanu, Théorie et pratique des négociations en Droit international, Rec. Cours La Haye, 1980-I, vol. 166, p. 369-448.
- C. Häberli, Les investissements étrangers en Afrique. Avec des études de cas portant sur l'Algérie et le Ghana, Paris, L.G.D.J., 1979.
- T. Hefti, La protection de la propriété étrangère en droit international public, Zürich, Polygraphiques 1989.
- F. Horchani, Les investissements inter-arabes. Recherches sur la contribution des conventions multilatérales arabes à la formation d'un droit régional des investissements, Tunis, Editions du CERP, 1992.
- J. L. Laviee, Promotion et protection des investissements. Etudes de droit international économique, Paris, PUF, 1985.
- P. Merciai, Les entreprises multinationales en droit international, 1994, Bruylant.
- Organisation internationale de la Francophonie - 1ère Conférence des ministres de l'Economie et des Finances de la Francophonie, Monaco 14-15 avril 1999, Investissement et Commerce, Documents de travail et synthèse des travaux préparatoires.
- A.Plantey, La négociation internationale. Principes et méthodes, CNRS, 1994, 729p.
- R. Prerswerk, La protection des investissements dans les traités bilatéraux, Zürich, Editions Polygraphiques, 1963.

- S. Schaufelberg, La protection juridique des investissements internationaux dans les pays en développement. Etude de la garantie contre les risques de l'investissement et en particulier de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), Zürich, Schulthess Polygraphischer, 1993.
- Société française pour le droit international, un accord multilatéral sur les investissements : d'un forum de négociation à l'autre ? Paris, Pédone, 1999.
- Les sociétés internationales "Leurs droits et responsabilités", XXIIème congrès de la CCI, Istanbul, 31 mai - 7 juin 1969. Rapport de base par Sydney E. Rolfe Publications CCI..... 1969.
- UNCTAD Series on Issues in international investment agreements (publications in English)
- R. Vernon, Les conséquences économiques et politiques des entreprises multinationales, Robert Lafon 1972.

COURS

- P. Juillard, L'évolution des sources du droit des investissements, Rec. des cours de La Haye, 1998, vol. 250 pp. 11-215.
- J. F. Laviee, Contrats entre Etats ou entreprises publiques et personnes privées, Rec. des cours de La Haye, 1983, vol. 181 pp. 3-284.

ARTICLES

- D. Berlin, Les contrats d'Etat et la protection des investissements internationaux, D.P.C.I.,1987, pp. 187 ss,
- G. Burdeau, Droit international et contrats d'Etat, A.F.D.I.. 1982, pp. 454 ss.
- D. Carreau, Investissements, Répertoire international, Dalloz 1998
- Ph. Kahn, Problèmes juridiques de l'investissement dans les pays de l'ancienne Afrique française, Journ. Dr. inter., 1965, pp. 338 ss
- P. Juillard, Les Conventions bilatérales d'investissement conclues par la France, Journal Droit International 1979, pp. 274 ss
- P. Juillard, Les Conventions bilatérales d'investissement conclues par la France, D.P.C.I., 1987, pp. 9 ss
- M. Klein, Le système français de garantie des investissements français à l'étranger, D.P.C.I., 1987, pp. 631
- Ch. Leben, Les investissements miniers internationaux dans les pays en développement: Réflexion sur la décennie écoulée 1976-1986, Journal Droit International 1986, pp. 895 ss
- M. Salem, Le développement de la protection conventionnelle des investissements étranger, Journal Droit International, 1987, pp. 91 ss
- L. Savadogo, Le traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique, A.F.D.I., 1994, pp. 221 ss
- J. Touscoz, L'agence multilatérale de garantie des investissements, D.P.C.I.,1987, pp. 311
- J. Touscoz, Les opérations de garantie de l'agence multilatérale de garantie des investissements, Journal Droit International, 1987, pp. 901 ss

- Ch. Oman, les nouvelles formes d'investissement dans les PED, OCDE 1984.
- M.-F. Houde, *Les instruments de l'OCDE*, présentation au Palais des Nations lors du «Symposium for LDC's», le 29 septembre et 1 octobre 1999
- F. Benseddik, *Les accords internationaux sur l'investissement et leurs implications pour les pays les moins avancés – Pourquoi un cadre multilatéral pour l'investissement ? Un point de vue syndical*, présentation au Palais des Nations lors du «Symposium for LDC's», le 29 septembre et 1 octobre 1999
- G. Sacerdoti, *Les codes de conduite sur les entreprises multinationales entre droit international et droit interne : mise en œuvre et effets juridiques*, dans : *Le droit international à l'heure de sa codification – Études en l'honneur de Roberto Ago*, Milan, 1987.

VII - Bibliographie et matériel pédagogique pour le Module I sur l'environnement économique de l'IED:

- Tendances de l'investissement étranger direct et moyens de renforcer les flux d'investissements étrangers directs: CNUCED TD/B/COM.2/21 août 1999.
- Examen des accords régionaux et multilatéraux existant en matière d'investissement et leurs incidences sur le développement. CNUCED TD/B/COM.2/EM.3/2, janvier 1998.
- Rapport mondial sur l'investissement dans le monde 2000: les fusions et acquisitions internationales et le développement (vue d'ensemble).
- Rapport mondial sur l'investissement dans le monde 1999: l'investissement direct étranger et le développement (vue d'ensemble).
- Rapport mondial sur l'investissement dans le monde 1998: Tendances et déterminants (vue d'ensemble).
- Les défis politiques de la globalisation régionalisation: OECD Centre de développement de l'OCDE, Cahier de politique économique no. 11; Charles Oman.
- Les relations commerciales ACP-UE régionales après Cotonou: quelles positions de négociation pour les ACP en 2002 ? H.B.Solignac Lecomte. Séminaire conjoint Agence Intergouvernementale pour la Francophonie, Secrétariat du Commonwealth. Genève 28 novembre 2000.
- La gouvernance économique et ses institutions dans une économie mondialisée: incidences pour les pays en voie de développement. Table ronde sur le commerce et le développement, CNUCED X. TD (X) RT.1/5
- International Investment agreements: recent trends in law and policy. Arghyrios A. Fatouros. Symposium for Least Developed Countries. October 1st, 1999, Geneva.
- World Investment Report 1998. Chapter 4: "Host Country Determinants of Foreign Direct Investment"